



SEANCE DU 17 MARS 2022

**Nombre de
membres en
exercice : 29**
Présents : 27
Votants : 28
Fonctionnement
Pour : 21
Abstentions : 7
(minorité)
Investissement
Pour : 21
Abstentions : 7
(minorité)

DELIBERATION N° 2

L'an deux mille-vingt-deux, le dix-sept mars à dix-huit heures, le conseil municipal de la Commune de Boucau, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Paul Vaillant Couturier, sous la présidence de Monsieur Francis GONZALEZ.

Date de convocation : 11 mars 2022

Membres présents : F.GONZALEZ - MJ ROQUES - M.EVENE - G.LASSABE - J.DOS SANTOS - L.GUYONNIE - P.ACEDO - S.DARRIGUES - JM GUTIERREZ - C.DUFOUR - A.DARTIGUES - X.BAYLAC - C.DOS SANTOS - J.WEBER - S.PUYO - C.DUPIN - JP CAZAUX - JP ALPHA - A.VALETTE - E.DEITIEUX - D.LAVIGNE - MA THEBAUD - C.MARTIN - M.BECRET - F.BILLARD - J.RANCE - H.ETCHENIQUE -

Membres absents excusés ayant donné procuration :

B.GERY donne pouvoir à MJ ROQUES
J.DARRIGADE donne pouvoir à G.LASSABE

Secrétaire de séance : P.ACEDO

Objet :
Budget Principal :
**vote du compte
administratif
2021**

Monsieur le Maire ne prend pas part au vote.

Le Conseil Municipal,

Réuni sous la Présidence de Madame Marie José ROQUES, Adjointe,

. vote le Compte Administratif de l'exercice 2021 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	3 155 594.00
	Réalisé :	2 599 150.42
	Reste à réaliser :	253 520.00

Recettes	Prévu :	3 155 594.00
	Réalisé :	2 581 139.40
	Reste à réaliser :	0.00

Fonctionnement

Dépenses :	Prévu :	8 234 811.00
	Réalisé :	8 602 716.44
	Reste à réaliser :	0,00

*Certifié exécutoire
compte tenu du dépôt
à la Sous Préfecture
de Bayonne
le
et de la publication
le*

Envoyé en préfecture le 18/03/2022

Reçu en préfecture le 18/03/2022

Affiché le

SLOW

ID : 064-216401406-20220318-2_17_03_22-DE

Recettes

Prévu :

Réalisé :

Reste à réaliser :

9 550 566.37

0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :

-18 011.02

Fonctionnement :

947 849.93

Résultat global :

929 838.91

Pour extrait certifié conforme

Boucau, le 18 mars 2022

Le Maire,

